

## CYCLE D'ÉTUDES : ÉTHIQUE ENVIRONNEMENTALE POUR JURISTES



Ce cycle a pour objectif, lors de chaque conférence, de croiser les regards d'un.e philosophe et d'un.e juriste autour de deux sujets ponctuels relevant respectivement de leurs domaines de compétences. Chaque conférence d'une durée de deux heures prévoit aussi un temps pour la discussion permettant un échange entre intervenants et participants sur les enjeux sociétaux abordés. Le cycle résulte d'une initiative de trois institutions partenaires (IRENEE, Archives Poincaré / UL et la Chaire Normandie pour la Paix) et se déroulera sur deux années universitaires (2020/2021 et 2021/2022).

Sous la dir. scientifique de **Jochen SOHNLE**, Professeur de droit public, IRENEE / UL, **Christophe BOURIAU**, Professeur de philosophie, Archives Poincaré / UL et en coopération avec la Chaire Normandie pour la paix et sa coordinatrice générale, **Emilie GAILLARD**, MCF HDR en droit privé, SciencesPo Rennes / ARENES UMRS 6051. [> En savoir +](#)

## L'IRENEE ACCUEILLE DES STAGIAIRES !

Dans le cadre du projet de recherches « La judiciarisation de la santé », coordonné scientifiquement par Fanny GRABIAS et Bruno PY, financé par le pôle SJPEG, et porté par l'IRENEE, nous accueillerons dans les prochaines semaines deux stagiaires pour une durée de quatre mois afin d'accompagner les chercheurs dans le projet et dans l'établissement d'une base de données. Candice ROBELIN intégrera l'IRENEE et Fanette GRILLET l'IFG.

**Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre laboratoire !**

## MA THÈSE EN 180 SECONDES 2021 &amp; L'IRENEE



Un grand bravo à Koumba DEMBELE, doctorante en droit public à IRENEE, qui a reçu le deuxième prix du jury lors de la finale régionale de « Ma thèse en 180 secondes ». Sa

thèse porte sur *Le droit à la justice transitionnelle à l'aune de la (re)construction de l'état de droit* : « Après un conflit armé ou une dictature, la construction d'une société démocratique relève du défi. Elle passe par la sanction des responsables des crimes et l'établissement d'un cadre de médiation entre auteurs et victimes... ».

## RETOUR SUR...



Le 25 mars 2021, a eu lieu le séminaire virtuel : La réforme du régionalisme financier en Espagne et en Italie. Perspectives pour une refondation, sous la dir. de Katia BLAIRON, MCF

HDR IRENEE/UL et François BARQUE, MCF HDR (Université de Grenoble).

L'Espagne et l'Italie ont connu ces dernières années une évolution politique, économique et financière comparable, renforcée par la crise sanitaire. Le statut des régions et communautés autonomes a subi des incursions ou des tentatives d'incursions de l'État central dans leurs autonomies, tant du point de vue politique qu'économique et fiscal. Les causes sont multiples et relativement communes aux deux pays.

[> Lire la suite](#)



Dans le prolongement du dossier spécial du dernier numéro « La Covid-19 » de la Revue *Civitas Europa*, un workshop a été organisé par Pascal Caille et Christophe Fardet

sur « Le référé-liberté : recours adapté à la crise sanitaire ? ». Après une présentation axée sur les limites du référé-liberté tant en raison de son objet (ne censurer que les atteintes graves et manifestement illégales portées à une liberté fondamentale dès lors qu'une mesure pour les faire cesser est utile) que de ses effets (laisser percevoir l'administration comme portant de telles atteintes de façon régulière et réitérée) ...

[> Lire la suite](#)

## À VENIR

## • LUNDI 12 AVRIL

Workshop [70 ans CEDH] - 10h à 12h (via Teams)

**5<sup>e</sup> rencontre - CEDH et droit constitutionnel**

Sous la dir. de Marie ROTA

## • JEUDI 15 AVRIL

Cycle d'études - 1<sup>er</sup> rencontre - 14h à 16h (via Teams)

**Éthique environnementale pour juristes**

Sous la dir. de Jochen SOHNLE

## • LUNDI 17 MAI

Cycle d'études - 2<sup>e</sup> rencontre - 14h à 16h (via Teams)

**Éthique environnementale pour juristes**

Sous la dir. de Jochen SOHNLE

## • VENDREDI 28 MAI

Journée d'études (via Teams)

**La contribution des juges des libertés au développement de recours effectifs**

Sous la dir. d'André MOINE

## • VENDREDI 4 JUIN

Journée d'études (via Teams)

**L'espace et le nomadisme du pouvoir en question ?**

Sous la dir. de Maria FARTUNOVA, Laurent OLIVIER, Mélanie DUBUY et Léonard MATALE-TALA

## • VENDREDI 18 JUIN

Journée d'études (Maison de la Recherche)

**L'eau douce en droit public : état des lieux et perspectives**

Sous la dir. de Arthur JULLY, Antoine HARQUET et René SONGOLÉ

## • DU 23 AU 25 JUIN

Congrès franco-allemand de la jeune recherche en finances publiques (Metz)

**Les finances publiques : une arme anti-crise ?**

Sous la dir. de Aurélie DORT et Jérôme GERMAIN

## • VENDREDI 25 JUIN

Journée d'études (Nancy)

**Covid-19 et judiciarisation de la santé**

Sous la dir. de Fanny GRABIAS et Bruno PY

[> Retrouvez l'agenda des manifestations scientifiques 2021 sur le site de l'IRENEE : irenee.univ-lorraine.fr/fr/agenda-2021](#)

**Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, tous les événements sont maintenus en distanciel.** Nous espérons pouvoir programmer des événements en présentiel à partir de **mi-juin 2021**.

## PUBLICATIONS

**Le vivre ensemble saisi par le droit**, Pedone, (dir.) Marie ROTA, Christophe BOURIAU et André MOINE

**Terrorisme et droit public**, PUN-Edulor, (dir.) Bessou Donald KOUASSI et Claire MATHIEU

## NEWSLETTER

## VIE DE L'INSTITUT

## LES ÉLECTIONS 2021

Les élections au conseil de laboratoire se sont déroulées par voie électronique les 22, 23 et 24 mars derniers. 60 % des membres du laboratoire - tous scrutins confondus - ont ainsi démontré leur intérêt manifeste pour le laboratoire.

Vos élus vont rapidement se pencher sur le dossier quinquennal en cours aux côtés de la direction et de l'équipe d'appui et désigner le responsable du suivi des doctorants.

La composition du conseil est la suivante :

**Directeur et Directeur-adjoint**

**Collège Professeurs :**

GUILLUY Thibault, SEUROT Laurent, PETIT Yves

**Collège Maîtres de conférences :**

DUBUY Mélanie, DANTONEL-COR Nadine,

OLIVIER Laurent

**Collège BIATSS :** STARCK Ludivine

**Collège Doctorants :**

TOKLU Hatice, HARQUET Antoine (titulaires) ;

MATHIEU Claire, STEPANOV Aleksandr (suppléants).

**Félicitations aux membres élus du conseil de laboratoire !**

## ACCUEIL À L'IRENEE

L'IRENEE reste ouvert jusqu'au 9 avril 2021 du lundi au vendredi aux horaires habituels, mais le laboratoire sera fermé la semaine du 12 au 16 avril 2021 inclus, avec une réouverture le 19 avril 2021 (sauf pour la salle de documentation).

Consultez régulièrement le site de l'IRENEE pour vous tenir informés des nouvelles mesures, compte tenu du contexte sanitaire actuel. > [En savoir +](#)

## ZOOM SUR...

« LA SÉLECTION DU MOIS »  
SALLE DE DOCUMENTATION  
DE L'IRENEE

Tous les mois, l'IRENEE vous proposera la « sélection du mois » sur une thématique d'actualité afin de vous faire découvrir les nombreuses richesses que détient sa salle de documentation.



Restez connectés et ouvrez l'oeil, on vous attend nombreux !

A l'occasion du 6 avril, la journée internationale du sport, découvrez la sélection d'ouvrages et les portraits mis à l'honneur du 6 au 21 avril 2021 : *Phénomène sportif et droit public*, PUN-EDULOR 2021, F. ATCHO, J. BRZENCZEK et Y. PETIT (dir.) et *Le stade et droit public*, L'Harmattan 2015, E. TESSIER (thèse). > [Voir la sélection](#)

**Au programme des 3 prochains mois :**

- **AVRIL** : Journée internationale du sport (à partir du 6 avril)
- **MAI** : Journée internationale du vivre-ensemble (à partir 16 mai)
- **JUIN** : Journée mondiale de l'environnement (à partir 5 juin)

Un ouvrage vous intéresse ou manque à l'appel ? N'hésitez pas à nous faire part de votre suggestion à : [irenee-contact@univ-lorraine.fr](mailto:irenee-contact@univ-lorraine.fr)

INTERVIEW DE PIERRE LEVALLOIS : NOUVEAU MCF EN DROIT PUBLIC  
À L'IRENEE DEPUIS SEPTEMBRE 2020

**Quel est votre parcours et quels champs d'études ont influencé vos recherches ?**

J'ai suivi un cursus classique en droit public à l'Université Lyon 3. Après un

master 2 recherche (droit public fondamental) j'ai naturellement choisi de poursuivre en thèse, sous la direction du Professeur Caroline CHAMARD-HEIM. Ayant débuté mes travaux sans financement, j'ai d'abord été assistant de justice à la Cour administrative d'appel de Lyon avant de passer avec succès l'examen d'accès au CRFPA. J'ai ainsi suivi la scolarité à l'école des avocats en parallèle de mes travaux de thèse. Une fois le CAPA obtenu, j'ai néanmoins pu me concentrer uniquement sur l'Université à la faveur de deux contrats d'ATER. Avant d'être qualifié par le CNU, j'ai encore occupé un poste d'enseignant-chercheur « LRU » à l'Université de Nîmes. Cela m'a d'abord permis de vivre de mon métier et, ensuite, d'enrichir mon CV afin de préparer au mieux mon recrutement à l'Université de Lorraine.

**Pouvez-vous nous exposer la problématique de votre thèse ?**

Ma thèse porte sur une question persistante et pourtant irrésolue du droit administratif : l'entreprise publique doit-elle se résoudre à abandonner la forme de l'établissement public ? J'y défends la thèse selon laquelle la crise que

traverse l'entreprise en forme d'établissement public révèle les faiblesses d'un modèle, l'EPIC, qui apparaît certes dépassé, mais qui reste toutefois susceptible d'évoluer. Dans une démarche que j'ai voulu résolument prospective, je propose de tirer profit des forces et des faiblesses de l'EPIC afin d'inventer une nouvelle forme juridique.

Questionnant l'appréhension même de l'interventionnisme public par le droit administratif, la thèse suggère d'abord l'avènement de la notion de service public marchand. Réconciliant l'entreprise et le service public, elle constituerait un terreau fertile pour l'édification de l'établissement public marchand, une personne publique entièrement tournée vers l'activité économique. Cette vocation au marché commande le respect d'une ligne directrice simple dans l'élaboration de son statut : le droit privé s'applique aussi longtemps que les nécessités du service public n'imposent pas l'instauration de règles exorbitantes. Au plan opérationnel, la gouvernance de l'entreprise en forme d'établissement public a été repensée. La souplesse du régime de l'établissement public marchand s'affirme en outre par la possibilité de recourir à l'arbitrage, la diminution du périmètre de son domaine public et la levée de l'insaisissabilité de ses biens.

> [L'intégralité de l'interview, ici](#)

Retrouvez la thèse de P. LEVALLOIS, *L'établissement public marchand. Recherche sur l'avenir de l'entreprise en forme d'établissement public*, éditions Dalloz (publiée en avril 2021).

DRIVES « IMPRESSION » ET  
« DOCUMENTATION »

L'IRENEE vous propose depuis début juin 2020 des drives 'impression' et 'documentation' qui continuent à fonctionner tout au long de l'année. La liste des ouvrages est mise à jour tous les mois sur le site de l'IRENEE : pour plus d'informations, [cliquez-ici](#)